

DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET DANS LE MILIEU SUPERFICIEL

Demande présentée par :
Madame BONANNI Anouk

Adresse :
4 La Grande Tournicotière
35420 Saint Georges de Reintembault.

Madame La Maire

OBJET: Autorisation de rejet

Madame la Maire,

J'ai l'honneur de solliciter l'autorisation de rejeter les effluents traités de notre dispositif d'assainissement situé au 4 La Grande Tournicotière à Saint Georges de Reintembault et cadastré F287, F288, dans le fossé de la route communale n°14

Le sol de notre parcelle étant inapte à l'infiltration, nous installons, comme le prévoit l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables aux systèmes d'assainissement non collectif, un lit filtrant drainé. Cette technique nécessite un exutoire. Le seul possible à notre disposition est le :

- fossé communal busé le long de la VC 14.

Les effluents rejetés correspondront aux **normes autorisées par l'arrêté du 7 septembre 2009**, à savoir :

- 30 mg/l pour les MES ;
- 35 mg/l pour la DBO5.

Je vous prie d'agréer, Madame La Maire l'expression de mes salutations distinguées.

La pétitionnaire,

Madame BONANNI Anouk